

## ALLEMAGNE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Réduire les coïns fiscaux moyens sur les revenus du travail (2005, 2007, 2009)**

**Recommandations :** Réduire les taux des cotisations de sécurité sociale.

**Mesures prises :** les taux des cotisations d'assurance-chômage ont été sensiblement abaissés en plusieurs étapes depuis 2007, même si la dernière diminution devrait être annulée en 2011. À la mi-2009, les autorités sont revenues sur l'augmentation des cotisations d'assurance-maladie qui avait eu lieu début 2009.

#### ► **Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence (2005, 2007, 2009)**

**Recommandations :** alléger les exigences de qualification imposées pour la création d'une entreprise artisanale ou commerciale, et mettre fin dans les professions libérales à l'affiliation obligatoire à une association professionnelle. Favoriser un accès non discriminatoire aux industries de réseau.

**Mesures prises :** le gouvernement a pris diverses mesures, notamment en mettant en place une réglementation incitative dans les secteurs de l'électricité et du gaz, en facilitant les prises de participation du secteur privé dans la société de chemins de fer sous contrôle public, en réduisant les obstacles à l'entrée dans certaines activités artisanales protégées, et en prenant d'autres mesures pour alléger les charges administratives.

#### **Améliorer les résultats du système d'enseignement (2005, 2007, 2009)**

**Recommandations :** renforcer l'éducation de la petite enfance, faire en sorte que les établissements scolaires et les enseignants soient davantage comptables de leurs résultats, réduire la segmentation du système scolaire liée aux mécanismes d'orientation, et introduire davantage de flexibilité dans la gestion des ressources des universités.

**Mesures prises :** la responsabilisation des établissements et des enseignants a été renforcée par un recours accru aux examens externes de fin d'études. Plusieurs *Länder* (États fédérés) ont regroupé les filières *Hauptschule* et *Realschule* dans un seul type d'établissement, tandis que d'autres ont pris des mesures en ce sens. Certains *Länder* ont accordé aux universités le droit de sélectionner leurs étudiants et de mettre en place des droits de scolarité, rendant plus flexible la gestion des ressources.

### Autres grandes priorités

#### **Réduire les obstacles à l'activité des femmes à temps plein (2007, 2009)**

**Recommandations :** supprimer les désincitations fiscales au travail des femmes à temps plein, en allégeant l'imposition marginale des deuxièmes apporteurs de revenu. Offrir davantage de places dans les structures de garde d'enfants et dans les *Ganztagschulen* (établissements scolaires où l'enseignement est réparti sur toute la journée).

**Mesures prises :** le gouvernement débloque des aides pour accroître fortement le nombre de places disponibles dans les services de garde d'enfants, sachant que la proportion d'enfants fréquentant des structures de garde d'enfants devrait tripler pour s'établir à 35 % d'ici à 2013. Le gouvernement favorise également le développement des *Ganztagschulen*, et la proportion d'enfants inscrits dans ces écoles augmente rapidement, quoique à partir d'un bas niveau initial.

#### ► **Assouplir la législation sur la protection de l'emploi (2009)**

**Recommandations :** promouvoir les contrats de travail réguliers en assouplissant la législation sur la protection de l'emploi.

**Mesures prises :** aucune.

#### **Améliorer le placement des chômeurs de longue durée (2007)**

**Recommandations :** répartir plus efficacement les fonctions administratives de placement, subordonner plus strictement les prestations à la volonté de prendre un emploi, et revoir le niveau des prestations, en allant au-delà des réformes Hartz de 2005.

**Mesures prises :** aucune mesure n'a été prise depuis la mise en place en 2007 de subventions salariales pour les travailleurs peu qualifiés qui éprouvent des difficultés particulières à entrer sur le marché de l'emploi.

#### **Réduire les désincitations au travail à un âge avancé (2005)**

**Recommandations :** abolir les conditions préférentielles d'admission au bénéfice des prestations de chômage pour les travailleurs âgés et réduire les aides financières à la réduction du temps de travail de ce groupe, afin de lever les obstacles à l'emploi à un âge avancé.

**Mesures prises :** la durée de versement des allocations de chômage aux chômeurs de longue durée a été sensiblement raccourcie en 2006, même si cette diminution a été compensée en partie par un allongement ultérieur. Le programme d'emplois aidés à temps partiel destinés aux travailleurs âgés (*Altersteilzeit*) a fait l'objet d'un démantèlement progressif qui s'est achevé fin 2009.

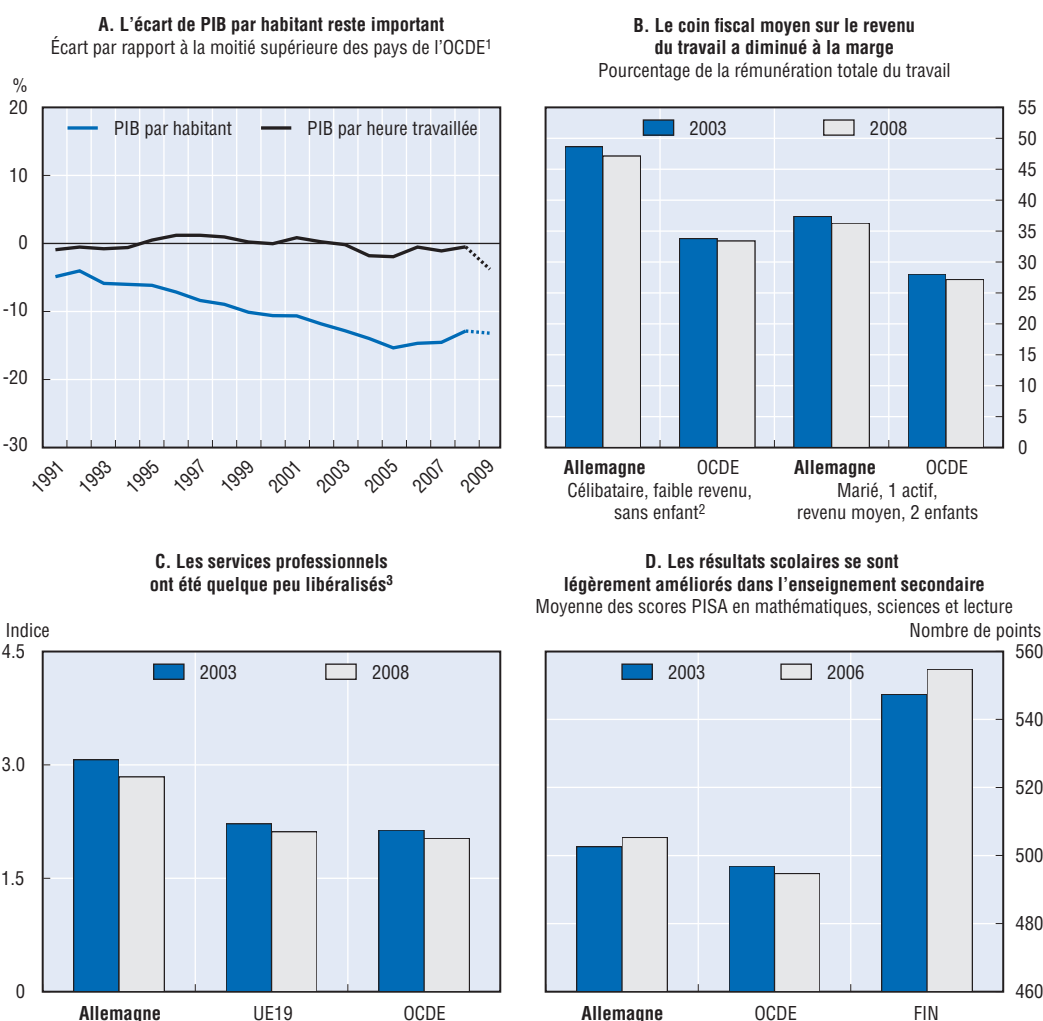
#### **Renforcer la concurrence dans l'attribution des marchés publics (2005)**

**Recommandations :** pour renforcer l'efficacité des procédures d'attribution des marchés publics, il conviendrait de généraliser la publication des contrats, de simplifier les règles entre *Länder* (États fédérés), et de retirer aux associations professionnelles les prérogatives qu'elles exercent en fixant ces règles.

**Mesures prises :** des modifications de 2009 apportées à la législation sur les marchés publics en application des lignes directrices de l'UE simplifient les procédures et renforcent le rôle des moyennes entreprises, mais les règles applicables diffèrent toujours suivant les *Länder*.

## ALLEMAGNE

- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est amplifié depuis la deuxième moitié des années 90, même s'il s'est un peu atténué dernièrement. Cet écart tient avant tout à l'utilisation plus faible de la main-d'œuvre, la diminution en termes relatifs du nombre d'heures travaillées par personne occupée ayant largement compensé l'augmentation de l'emploi total.
- Dans les domaines prioritaires, les coïns fiscaux sur les revenus du travail ont été réduits, la réglementation anticoncurrentielle libéralisée, et le système d'enseignement réorganisé ; les réformes qui restent à mettre en œuvre dans ces domaines demeurent néanmoins hautement prioritaires. Dans un autre domaine prioritaire, la législation sur la protection de l'emploi n'a toujours pas été assouplie.
- Dans les autres domaines, des réformes relatives aux soins de santé et à la fiscalité des entreprises ont eu lieu récemment.



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple de la moitié supérieure du classement des pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005). Pour 2009, les écarts sont des estimations de l'OCDE, fondées sur le n° 86 des *Perspectives économiques de l'OCDE*.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
3. Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Sources : graphique A : OCDE, *Bases de données des Comptes nationaux* et du n° 86 des *Perspectives économiques* ; graphique B : OCDE, *Base de données sur les impôts sur les salaires* ; graphique C : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits* ; graphique D : OCDE, *Bases de données des enquêtes de 2003 et 2006 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/811434064430>